

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 JUILLET 2019

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 27
Pouvoirs : 8
Votants : 35

Date de convocation du Conseil communautaire :
Le 02/07/2019

Le 8 Juillet 2019, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON, Président, au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Marie Jeanne BEGUET, Noël CHEYNET, Christine CIOLFI, Pascal CUNY, Dominique DESFORGES, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gilles LEMOINE (Remplaçant Anny SANLAVILLE), Gaëlle LICHTLE, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Michel RAYMOND, Bernard REY, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Marie-Christine THEVENET (Remplaçante Raymond MOUSSY), Claude TRASSARD.

Absents excusés : Nathalie BARDE (Pouvoir Jacky DUTRUC), Hubert BONNET (Pouvoir Claude TRASSARD), André COLLON (Pouvoir Jean-Claude AUBERT), Brigitte COULON (Pouvoir Bernard GRISON), Daniel DOMPOINT (Pouvoir Richard SIMMINI), Chantal NOEL (Pouvoir Yves DUMOULIN), Raymond MOUSSY (Remplacé par Marie-Christine THEVENET), Anny SANLAVILLE (Remplacée par Gilles LEMOINE), Pierre PERNET (Pouvoir Christine FORNES), Martial THEVENET (Pouvoir Pascal CUNY), Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Assistaient : Roger CHORIER (Civrieux), Pierre LUCIDOR (Toussieux).

Secrétaire de séance : Christine CIOLFI.

OBJET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Convention de servitude de tréfond de conduites d'eaux usées - Parcelles 33 section ZA, 247 et 317 section ZE, 151 et 155 section B – Misérieux

M. Bernard REY, Vice-Président en charge de l'Assainissement, présente le projet de réhabilitation d'un réseau d'assainissement sur le secteur du Chanay sur la commune de Misérieux, situé en zonage collectif. Les travaux, programmés en 2019, seront réalisés en partie en terrain privé, sur les parcelles suivantes :

- **Parcelles 33 section ZA**, propriété de Madame Violaine GIRARDIN et Monsieur Stéphane GIRARDIN ;
- **Parcelles 247 et 317 section ZE**, propriété de Madame Michelle GUIGNARDAT ;
- **Parcelles 1555 section B**, propriété de Madame Valérie BLONDEAU et Monsieur Xavier BLONDEAU.

M. REY Bernard explique la nécessité de constituer une servitude de tréfond avec les propriétaires afin de fixer les modalités d'exploitation et d'entretien de ladite canalisation d'eaux usées sur les parcelles précédemment citées (projet de convention en cours de rédaction).

M. REY Bernard explique la nécessité de profiter de ces travaux pour régulariser le passage des conduites de collecte d'eaux usées sur les parcelles 33 section ZA, 247 et 317 section ZE, 155 section B.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** la constitution d'une convention de servitude de tréfonds pour le passage de conduites d'eaux usées publiques sur les parcelles 33 section ZA, 247 et 317 section ZE, 151 et 155 section B situées sur la commune de Misérieux avec chaque propriétaire ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président à procéder à la signature de la convention et de cette servitude, à procéder aux dépenses, et à signer toutes les pièces administratives, techniques et comptables concernant ce projet d'assainissement ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits sont inscrits au Budget annexe de l'assainissement collectif, dans l'opération 76.06.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

1 2 JUIL. 2019

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20190708-2019C82-AS

Affichage le :

1 2 JUIL. 2019

A Trévoux, le 08/07/2019

**Le Président,
Bernard GRISON**

